



ANCCLI

Rapport d'activités 2010

SOMMAIRE

Le rapport d'activités 2010

1) Le contexte

- Les adhérents à l'ANCCLI
- Le constat au niveau national
- Le constat au niveau européen et international

2) Les instances de l'ANCCLI

- Le Comité Scientifique de l'ANCCLI
- Le GPMDR
- Le GPPA
- Le Comité Consultatif
- Le CLUB des chargés de mission

3) Le partenariat de l'ANCCLI

- ANCCLI/ASN
- ANCCLI/IRSN
- ANCCLI/HCTISN
- ANCCLI/MEEDDM

4) Quelques participations extérieures de l'ANCCLI

5) L'ANCCLI et l'Europe

6) L'ANCCLI et l'international

1) Le contexte

2010 a été pour l'ANCCLI une année bien particulière. Pour rappel, en octobre 2009, afin de se mettre en conformité avec les dispositions du décret du 12 mars 2008, l'ANCLI devenait l'ANCCLI.

Dès lors, le challenge pour l'association était tout d'abord de maintenir la dynamique mise en place depuis 10 ans en continuant le travail engagé avec les CLI existantes mais également de se faire connaître auprès des nouvelles CLI et des Commissions d'Informations.

L'Assemblée Générale constitutive de l'ANCCLI s'est tenue le 26 novembre dernier 2010 et a élu son Conseil d'Administration et son Bureau.

Le Bureau de la nouvelle fédération est constitué de :

- Jean-Claude Delalonde, Président
- Monique Sené, vice-Présidente
- Pierre Gaillard, vice-Président
- Jean-Paul Lacôte, vice-Président
- Florion Guillaud, Trésorier
- Michel Eimer, Trésorier adjoint
- Alexis Calafat, Secrétaire
- Chantal Rigal, Secrétaire adjoint.

- Les adhérents à l'ANCCLI

- Concernant les CLI : En 2010, l'ANCCLI a continué de remplir sa mission de relais de questionnement, d'expertise et d'assistance-conseil auprès des CLI. Celles-ci sont aujourd'hui mises en place en conformité avec la loi et sont au nombre de 37 .A ce jour, 23 CLI adhèrent à l'ANCCLI et d'autres CCLI nous ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles rejoindraient la fédération en 2011.

- Concernant Le Comité Local d'Information et de suivi : Il existe à ce jour 1 comité Local d'Information et de Suivi en France : le CLIS de Bure. Le CLIS adhère à l'ANCCLI depuis quelques années et participe, entre autres, au Groupe Permanent Matières et Déchets Radioactifs de l'ANCCLI.

- Concernant les Commissions d'Information : depuis peu, des contacts sont également pris avec les Commissions d'Information intéressant la Défense. L'objectif premier étant de leur présenter l'ANCCLI et ses missions et de les faire adhérer.

- Le constat au niveau national

L'ANCCLI, relais de questionnement, d'expertise et d'assistance conseil auprès des CLI/CI.
Tout au long de l'année, l'ANCCLI s'est mobilisée pour répondre aux différentes questions des CLI d'ordre juridique, administratif, d'urbanisme, de communication...

Ces questionnements proviennent non seulement des nouvelles CLI mais aussi des CLI existantes, profondément «modifiées» dans le cadre de la restructuration et également des CLI appelées «dormantes» par le passé.

En effet, les Conseils Généraux prenant peu à peu conscience de leurs nouvelles responsabilités, droits mais surtout obligations en matière de gouvernance nucléaire, ont pris des mesures telles que la mise à disposition de personnels détachés spécifiquement à la CLI qui sont aujourd'hui à la recherche d'informations sur leurs missions, leurs obligations, leurs droits...ce «nouveau» personnel est donc très demandeur du retour d'expérience des CLI et du soutien de l'ANCCLI.

De même, l'arrivée de nouveaux membres dans les CLI, a fait émerger de nouveaux questionnements et besoins de compétence et d'expertise.

Cette année 2010, l'ANCCLI s'est prioritairement préoccupée de la question du financement des CLI : tout d'abord une rencontre du CLUB des chargés de mission avec l'ASN a été organisée pour discuter de cette question. En parallèle, l'ANCCLI a encouragé les CLI à saisir les parlementaires de leur région. Cette démarche a généré beaucoup d'échanges et de nombreux parlementaires se sont saisis de la question auprès du Gouvernement. Enfin, l'ANCCLI a saisi le Président de la Commission de Finances, M. Cahuzac et sollicité un rendez-vous afin d'aborder cette question avec lui.

- Le constat au niveau européen et international

la démarche Aarhus initiée par l'ANCCLI et la Commission Européenne en 2008 remporte un vif succès et doit continuer.

Rappel : Aarhus Convention and Nuclear (ACN) est une initiative lancée par l'ANCCLI et la Commission Européenne en 2008 visant à progresser dans la mise en oeuvre pratique de la Convention d'Aarhus dans le domaine nucléaire. Après un atelier européen inaugural réunissant une centaine de participants d'une quinzaine d'Etats membres en juin 2009, des tables rondes nationales se sont mis en place dans une dizaines de pays.

Une première table ronde européenne s'est organisée à Luxembourg en avril 2010 sur le thème des déchets.

2) Les instances de l'ANCCLI

Malgré les profondes restructurations au sein des CLI/CI, les groupes de travail de l'ANCCLI ont continué de fonctionner.

- Le Comité Scientifique de l'ANCCLI

Il est composé d'experts de différents horizon indépendants et bénévoles.

L'année 2010 est pour le Comité scientifique celle de la publication de l'ouvrage *Le tritium – Actualité d'aujourd'hui et de demain* (Lavoisier, juin 2010), ouvrage de référence qui constitue une synthèse complète des connaissances actuelles sur le tritium, sa gestion, son impact sur l'environnement et sur l'homme,.

Par ailleurs, le Comité scientifique a contribué aux travaux du groupe de réflexion pluraliste mis en place sur ce même thème par l'Autorité de Sûreté et à la rédaction du *Livre Blanc du tritium* (communication sur les effets biologiques et sanitaires du tritium) .

Il a également contribué au dossier de la revue Contrôle n° 188 consacré à *La surveillance de la radioactivité de l'environnement* (communication sur les enjeux de la surveillance de l'environnement et l'action des commissions locales d'information).

Le Comité scientifique a émis un avis sur divers documents (projet de guide ASN de l'implication locale dans le cadre des troisièmes visites décennales des 900 MWe, ...). Il a participé à divers groupes de travail (Groupes Permanents de l'ANCCLI, aux groupes de travail ANCCLI/IRSN, au groupe de réflexion pluraliste de l'ASN sur les leucémies infantiles

autour des installations nucléaires, groupe de travail de la CIPR, ...) et manifestations scientifiques (SFRP, ...).

Il instruit actuellement plusieurs demandes émanant des Commissions locales d'information. Il s'est réuni 5 fois en 2010.

L'ANCCLI dispose également de 3 groupes permanents (GP«Matières et Déchets Radioactifs», GP «Post-accident et Territoires», GP «Sûreté des installations nucléaires), et d'un comité consultatif. Ces groupes de travail se sont réunis 10 fois cette année 2010.

- le GPMDR de l'ANCCLI

Le GPMDR de l'ANCCLI se penche, depuis le début de l'année 2010, sur deux thèmes d'actualité, à savoir : mieux comprendre la notion de réversibilité (avantages/inconvénients d'un stockage profond irréversible/stockage réversible, le coût de la maintenance, comment assurer la mémoire des lieux de stockage à très long terme...) et les déchets FAVL (quel processus pour la recherche du futur site de stockage? Dans ce cadre, le groupe travaille sur des recommandations en vue de la future recherche de site, avec, entre autres, une meilleure participation des acteurs locaux...).

Le GPMDR pilote, en partenariat avec le HCTSIN, la table ronde française «FAVL» dans le cadre de la démarche ACN.

- le GPPA de l'ANCCLI

En 2010, le Groupe Permanent «Post-accident - Territoires- a continué ses investigations sur l'outil Rodos, outil de simulation et de préparation à la gestion de crise nucléaire ou radiologique. Pour ce faire, le GPPA, piloté par Alexis Calafat, Président de la CLI de Golfech, a participé à la création de la plateforme européenne NERIS qui lui permettra, entre autres, de travailler étroitement avec le concepteur de l'outil afin de l'améliorer en fonction des attentes des CLI mais également de se tenir informé des nouveaux outils d'aide à la décision, des nouvelles méthodes d'échanges d'informations, de données ainsi que des processus de gouvernance participative mis en place dans la gestion des situations d'urgence et post-accidentelles au niveau international.

Parallèlement l'ANCCLI a engagé, avec l'IRSN, une action pilote visant à élaborer en commun un outil cartographique permettant de croiser les données sur les conséquences environnementales et sanitaires de situations accidentelles nucléaires et les représentations cartographiques locales selon quelques scénarii choisis. Cet outil servirait essentiellement à faciliter la sensibilisation des acteurs du territoire et notamment les élus à la gestion post-accidentelle.

-- le GP «Sûreté des installations nucléaires»

Ce groupe de travail s'est réuni deux fois cette année 2010 dans le cadre de la réactivation de la Convention CLIF/ANCCLI/EDF du suivi du chantier EPR à Flamanville.

- le Comité Consultatif de l'ANCCLI

Le Comité Consultatif de l'ANCCLI s'est réuni une fois en 2010 pour discuter des orientations à venir pour la nouvelle fédération.

- Le CLUB des chargés de mission de l'ANCCLI

L'ANCCLI a, cette année 2010, créé un CLUB des chargés de mission. En effet, suite à la recrudescence des demandes individuelles d'information des CLI/CI, l'ANCCLI constatant que les questionnements étaient souvent récurrents, que les CLI se sentaient isolées et souhaitaient savoir comment cela fonctionnait ailleurs... A souhaité créer une dynamique entre les animateurs et les techniciens des CLI/CI afin que soient partagées les diverses expériences, les avancées, les difficultés rencontrées par chacune d'entre elles... Ceci afin de mutualiser les réflexions et les travaux.

Outre les questions de financements, de communication, de procédure d'informations, ce groupe a mené un travail de réflexion sur le nouveau site internet de l'ANCCLI qui sera très prochainement mis en ligne.

Pour ce faire, il a été créé, en son sein, un groupe de travail qui a notamment été mis à contribution dans la refonte du site internet de l'Association. Outre le travail de rédaction du nouveau site pris en charge par l'équipe administrative de l'ANCCLI, le sous-groupe communication a donné son avis sur plusieurs propositions de logo pour la nouvelle association et sur l'ergonomie du site.

Ces projets seront proposés au futur Conseil d'Administration de l'ANCCLI.

Ce groupe s'est réuni 6 fois cette année 2010.

3) Les partenariats de l'ANCCLI

Depuis quelques années, l'ANCCLI entretient des contacts étroits avec différents partenaires au niveau national :

- ANCCLI/ASN :

L'ANCCLI participe activement à différents groupes de travail et programmes mis en place par l'ASN sur des thèmes tel que l'urbanisation, la campagne d'iode, le PNGMDR, le CODIRPA, la préparation de la 22ème conférence annuelle des CLI, et rédigeant, à la demande de l'ASN, quelques articles pour la revue Contrôle...

L'ANCCLI a participé à 24 réunions en 2010 dans ce cadre.

A la demande de l'ANCCLI, l'ASN a également accepté de piloter avec l'association Greenpeace, l'une des 3 tables rondes françaises mis en oeuvre dans le cadre de la démarche ACN sur le thème «accès du public à l'information et participation à la prise de décision».

- ANCCLI/IRSN :

L'ANCCLI poursuit sa coopération avec l'IRSN dans le cadre de ses différents groupes de travail (comité de suivi, accès à l'expertise, impact sanitaire) et continue également de travailler sur les constats radiologiques régionaux. A noter que le groupe de travail «impact sanitaire ANCCLI/InVS/IRSN», mis en place en 2008, finalise, en cette fin d'année 2010, un guide destiné aux CLI «évaluer le risque sanitaire des populations vivant à proximité des installations nucléaires : apports et limites des outils d'analyse sanitaire, en fonction de situations concrètes»

De même, le GPPA de l'ANCCLI et la division «post-accident» de l'IRSN ont mis en place, en 2010, une action pilote «post-accident et Territoires» qui permettra aux CLI, de disposer d'outils leur permettant d'appréhender une situation post-accidentelle au niveau territorial et sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux. En contrepartie, ceci permettra à l'IRSN, d'enrichir ses réflexions et travaux concernant la connaissance du territoire détenue par les acteurs locaux.

Afin de préparer les nombreuses visites décennales que vivront prochainement les CLI, l'ANCCLI et l'IRSN ont invité les CLI, le 9 novembre dernier à participer à une journée d'information «quel suivi des visites décennales par les CLI?».

Enfin, dans le cadre de la démarche ACN menée par l'ANCCLI, l'IRSN a accepté d'être pilote de l'une des 3 tables rondes française sur le thème de la montée en compétence et de l'accès à l'expertise.

19 réunions ont été organisées dans ce cadre en 2010.

Jean-Claude Delalonde, membre du Conseil d'Administration de l'IRSN en tant que personnalité qualifiée, a participé à 3 réunions de ce conseil en 2010.

L'ANCCLI participe également aux travaux du Comité d'Orientation des Recherches en Sécurité et en Radioprotection en la personne de Monique Sené. 2 réunions ont eu lieu dans ce cadre en 2010.

- ANCCLI/HCTSIN

Depuis la création du HCTSIN, l'ANCCLI a développé un partenariat étroit avec cette institution qui se traduit, outre sa participation dans les différents groupes de travail (GT FAVL, GT Transparence et Secret, GT Transparence du cycle du combustible), par un travail fructueux de collaboration dans le cadre de la démarche Aarhus Convention and Nuclear initiée par l'ANCCLI depuis 2009. Le HCTSIN, en effet, a souhaité piloté avec le GPMDR de l'ANCCLI l'une des 3 tables rondes françaises sur le thème des FAVL.

Dans ce cadre, l'ANCCLI a participé à 30 réunions en 2010.

Monique Sené représente l'ANCCLI et les CLI dans le Bureau du HCTSIN.

- ANCCLI/MEEDDM :

Sollicitée par le Ministère, l'ANCCLI a participé, en septembre 2010, à la préparation du rapport de la France sur l'application de la Convention d'Aarhus avec le MEEDDM. C'est avec plaisir que le Président Delalonde a constaté que les recommandations et les propositions formulées par l'ANCCLI, à partir des travaux d'ACN, ont largement été intégrées dans le projet de ce 3ème rapport qui sera soumis prochainement par la France à la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies. Ceci a pour conséquence de faire apparaître directement les CLI, l'ANCCLI, la démarche ACN, les Groupes d'expertise pluraliste comme des voies d'application de la Convention d'Aarhus.

4) Quelques participations extérieures de l'ANCCLI...

En 2010, l'ANCCLI est intervenue lors de manifestations :

- janvier 2010 : participation aux rencontres de l'Association «Décider ensemble : expertise partagée et décisions : quels modes de gouvernance?»
- mars 2010 : colloque international sur l'accès au nucléaire civil organisé par le Gouvernement
- juin 2010 : Journées SFRP : Protection des populations et gestion des territoires en situation d'urgence nucléaire et post-accidentelle
- juin 2010 : CIPR Réunion du groupe miroir national du GT «Préparation de nouvelles recommandations de la CIPR dans le domaine du stockage géologique des déchets radioactifs à vie longue»

- novembre 2010 : Participation de l'ANCCLI à la journée de formation ISCI sur les risques industriels
- décembre 2010 : audition de l'ANCCLI par l'OPESET sur le PNGMDR

5) L' ANCCLI et l'Europe

En parallèle, l'ANCCLI développe des partenariats étroits au niveau européen et international :

- ANCCLI/Commission Européenne

Depuis le début de la mise en place du Forum sur l'énergie Nucléaire (ENEF), en 2007, l'ANCCLI participe activement aux réunions du GT Transparence mis en place suite au premier forum. Depuis, chaque année, l'association apporte sa voix lors du Forum annuel ENEF. Cette année encore, Florion Guillaud, membre du Conseil d'Administration de l'ANCCLI y a représenté l'Association.

Cette année 2010, l'ANCCLI s'est vue sollicitée par la Commission Européenne afin d'apporter sa contribution dans le cadre de son projet de la Directive «Déchets» .

Un partenariat très étroit s'est développé avec la Commission Européenne dans le cadre de la démarche ACN.

6) L' ANCCLI et l'international

- ANCCLI/Secrétariat de la Convention d'Aarhus à Genève

Dans le cadre de la démarche ACN, l'ANCCLI a été invitée pour participer à la première réunion de réflexion sur l'application de la Convention d'Aarhus dans des domaines sectoriels et notamment le nucléaire. Suite à sa participation, le Secrétariat de la CA a accepté de co-organiser la conférence finale de la démarche ACN qui devrait se tenir en début d'année 2012, sous la double égide de l'Union Européenne et de la Convention d'Aarhus, soit à Luxembourg soit à Genève. C'est la première fois qu'un événement commun entre ces deux institutions sera organisé.

- ANCCLI/Bulgarie

Dans le cadre de la démarche ACN, l'ANCCLI a participé à la première réunion de la table ronde nationale en octobre 2010 à Sofia. Elle a été organisée par la fondation pour l'environnement et l'agriculture, avec la collaboration du ministère de l'environnement et de l'agriculture, du ministère de l'énergie, la compagnie nationale d'électricité ainsi qu'une collectivité locale et le Green Policy institute (Petko Kovachev). La table ronde s'est donnée pour objectif d'examiner la procédure d'évaluation environnementale qui s'est déroulée dans le cadre de la construction de la centrale de Belene. Les points suivants ont été particulièrement abordés : la disponibilité de l'information, les débats publics, l'ouverture au public des informations par les autorités, le recours à la justice et les questions de transparence, la politique nationale de gestion des déchets. Cette réunion ACN bulgare a été un succès, dans le sens où l'ambassade de France en Bulgarie a reconnu que la démarche

ACN avait permis aux institutionnels et aux associations de se parler. Le dialogue fut de qualité, et n'aurait pas pu avoir lieu, selon elle, sans la présence de la démarche européenne ACN et sans la participation de l'ANCCLI. Ceci permet d'asseoir le rôle de l'ANCCLI dans le dispositif de gouvernance des activités nucléaires en tant contributeur de sûreté, et rôle de médiateur dans un contexte conflictuel.

- ANCCLI/Ukraine

L'ANCCLI a été sollicité, en décembre 2010, pour participer à la Conférence annuelle de l'Autorité de Sûreté Ukrainienne pour présenter la démarche ACN